



L'an deux mille vingt-deux le 24 du mois de novembre, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin Sur Seille après convocation légale du 16 novembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. BECCHETTI Daniel – M. THOURON Jean Marc -M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie – M. FAUCHEUR Dominique – M. MARTIN Christophe – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. HENQUEL Patrick – Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme CHERY Chantal – M. VIAUD Isabelle – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès- M. MORESE Yannick – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – Mme BONNEAU Sophie – M. L'HUILLIER Nicolas – M. REGNIERE Patrice – M. IEMETTI Jean Marc – M. BRIDARD Franck - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas- M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. VINCENT Yvon – M. CERUTTI Alain – Mme HUART Sonia -

Procurations : M. MATHEY Dominique à Mme BONNEAU Sophie – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge – M. BAUDOUIN Cédric à M. L'HUILLIER Nicolas – M. FRANCOIS Vincent à M. CERUTTI Alain – M. WARION Jacques à M. HOLZER Alain – M. JOLY Philippe à Mme LORETTE Delphine – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. GAY Gérard à M. LE GUERNIGOU Nicolas -

Excusé(s) : M. MICHEL Olivier -

Secrétaire de séance : M. CERUTTI Alain

L'assemblée dénombreait **48 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 40

Pouvoirs : 8

Excusés : 1

Votants : 48

Date d'affichage : 30 novembre 2022

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : **48**

Contre :

Absentions :

DECHETS MENAGERS

02/11/2022

**ACTUALISATION DES TARIFS D'APPORT DE DECHETS PROFESSIONNELS A LA
DECHETERIE COMMUNAUTAIRE**

Vu la délibération en date du 02.12.2021 fixant les tarifs d'apports de déchets professionnels à la déchèterie communautaire,

Vu l'avis du groupe de travail commun finances et déchets ménagers du 07.11.2022,

Véronique SCHEFFLER, vice-présidente en charge des déchets ménagers et de l'environnement, rappelle que la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné accepte les apports de déchets par les professionnels à la déchèterie communautaire.

Pour rappel, les tarifs en vigueur au m³ sont actuellement les suivants :

- Bois = 25 €
- Carton = 7 €
- Déchets verts = 10 €
- Gravats = 25 €
- Polystyrene = 35 €
- Déchets non valorisables = 50 €

Suite aux évolutions des coûts de traitement des déchets et de l'évolution de 8 € / tonne en 2023 de la TGAP sur l'enfouissement des déchets non recyclables, Véronique SCHEFFLER, après avis du groupe projet, propose de modifier la grille tarifaire pour tous les apports de déchets professionnels à la déchèterie communautaire, à compter du 1^{er} janvier 2023 et selon le tableau ci-dessous :

TYPE DE DECHETS	TARIF au m ³ A partir du 01/01/2023
BOIS	25 €
CARTONS	7 €
DECHETS VERTS	10 €
GRAVATS	25 €
POLYSTYRENE	35 €
DECHETS NON VALORISABLES	55 €

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Valide** la modification des tarifs concernant les déchets non valorisables,
- **Propose** les nouveaux tarifs suivants, applicables dès le 1^{er} janvier 2023 pour tous les apports de déchets professionnels à la déchèterie communautaire :

TYPE DE DECHETS	TARIF au m ³ A partir du 01/01/2023
BOIS	25 €
CARTONS	7 €
DECHETS VERTS	10 €
GRAVATS	25 €
POLYSTYRENE	35 €
DECHETS NON VALORISABLES	55 €



Claude THOMAS

CLAUDE THOMAS
2022.12.01 11:27:03 +0100
Ref:20221130_095802_1-1-O
Signature numérique
le Président